

## Actualité Seclin

### L'ADAV veut mettre un bon coup de pédale pour un « système vélo » en milieu périurbain

Vendredi 29.10.2010, 05:15 - La Voix du Nord



*Michel Lanceau milite depuis de nombreuses années pour «contraindre la voiture».*

#### | ON EN PARLE |

On n'est pas tous égaux face au vélo. La loi sur l'air de 1997 (1) a apporté une sacrée bouffée d'oxygène aux adeptes du deux-roues, en ville. En zone périurbaine, en revanche, c'est encore trop souvent Dame Voiture qui impose sa carrosserie et ses gaz d'échappement. Michel Lanceau, directeur de l'association nordiste Droit au vélo (ADAV), défend un système où automobilistes et cyclistes pourraient cohabiter.

PAR MARIE DELATTRE [seclin@lavoixdunord.fr](mailto:seclin@lavoixdunord.fr)

Prendre sa bicyclette et aller pédaler dans la campagne pévéloise quand on est Seclinois ? Vous n'y pensez pas... L'échangeur surdimensionné et la kyrielle de ronds-points ont tôt fait de dissuader le cycliste téméraire. « Certains endroits sont difficiles à franchir, les giratoires rebutent », confirme Michel Lanceau. Les distances semblent beaucoup plus longues, « au milieu des zones industrielles, des champs »... « Rien n'est fait pour le vélo. Tout est pensé pour la voiture. » Aménager des pistes cyclables, c'est une bonne initiative, mais lorsqu'on doit s'y insérer en plein virage, ça devient un sérieux obstacle (lire le premier volet de notre dossier vélo, le 22 octobre). Sans parler des « gros problèmes d'entretien » et des services aux cyclistes, qui font encore cruellement défaut. « Où acheter, où réparer », où se garer le matin, sans craindre de devoir rentrer à pied le soir, en revenant du boulot ? « On part de rien, il faut tout mettre en place », lâche simplement le directeur de l'ADAV. Une seule solution, « contraindre les voitures, pour développer un système vélo ».

Un discours qui n'a pas trouvé d'écho, jusqu'à la fin des années 1990. « Travailler en partenariat, trouver des accords avec les administrations n'a pas toujours été évident », relate Michel Lanceau. Mais la loi sur l'air est arrivée. Et les rapports se sont apaisés. Restait un souci majeur, le budget. Les quatre millions d'euros, alloués par Lille métropole communauté urbaine aux deux-roues cette année, sont le signe que les cyclistes ne sont désormais plus laissés sur le bas-côté.

« On n'est pas sectaire », assure le directeur de l'ADAV, conscient que la bicyclette ne se suffit pas. « Il faut offrir d'autres choix à la population que la voiture, se servir du vélo pour compléter l'offre de transports en commun, favoriser l'intermodalité. » Avec les trains express régionaux, par exemple. Et « contraindre les automobilistes », son leitmotiv. En réduisant la vitesse, en supprimant des parkings, en défendant « le double-sens, dès qu'il y a aménagement de voirie ». Un discours à faire bondir certains conducteurs, il le sait, mais qu'importe. Michel Lanceau a le verbe militant, lorsqu'il cause du deux-roues.

Depuis quelques années, le tout-voiture ne fait d'ailleurs plus forcément l'unanimité. « Des marchands de vélos s'implantent (lire ci-dessous), des pôles de stationnement sécurisés, à proximité des gares sortent de terre, même chose pour les stations de métro... » La communauté urbaine a même édité une carte des infrastructures de la métropole. 10 000 exemplaires écoulés en une semaine à peine. Preuve que la donne change, « même s'il reste encore beaucoup à faire », pour convaincre les conducteurs de lâcher le volant et de se tourner vers le guidon.

(1) [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)